

QUESTIONNAIRE HANDICAP ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022 – Association pour les Français en situation de handicap en Belgique - afresheb.com

N°	QUESTIONS	OUI	NON
ENFANTS			
1	Pour une école vraiment inclusive, allez-vous introduire un volume horaire d'orthopédagogie en direction des étudiants de licence, qui se destinent au professorat ?		X
2	Notre choix est de les intensifier de manière significative (et systématiquement obligatoire) sur le niveau du master, niveau où la spécialisation se confirme, plutôt qu'en licence, pendant laquelle nous préférons consolider les connaissances académiques.	X	
3	Oui, et de manière obligatoire, notamment lors de formations d'établissements. Nous souhaitons également créer une mission de référent handicap dans chaque établissement (enseignant volontaire).	X	
4	Les personnels médico-sociaux et AESH seront associés aux formations ci-dessus indiquées. Un référentiel lexical doit être établi par le ministère. Le tronc commun de formation initiale paraît, en revanche, difficile à mettre en place ; nous souhaitons plutôt que les personnels médico-sociaux puissent prendre en charge, en tant que formateurs, des enseignements dédiés en INSPE.	X	
5	Nous voudrions tendre vers une couverture de 100% d'infirmiers et assistants sociaux, où les carences sont les plus criantes. Nous souhaitons achever la mutation des PsyEN en	X	

¹Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

<p>véritables psychologues scolaires, dépouillés de leur mission d'orientation qui reviendra aux enseignants ; chaque établissement aura un psychologue scolaire de rattachement clairement défini. Nous désirons enfin créer de nouvelles fonctions : celles d'orthophoniste scolaire (un par département au départ), et de psychomotricien (un par département) et de neuropsychologue (un ou deux par académie dans un premier temps, à ajuster selon la demande).</p>			
<p>6 C'est notre priorité pour l'école : pouvoir donner aux AESH un statut officiel (agent territorial), ainsi qu'un temps complet (en intégrant, comme les enseignants, le temps de préparation), donc un salaire décent. Une formation qualifiante est également intégrée dans le projet. Nous désirons enfin limiter le nombre d'élèves suivis par AESH.</p>	<p>Pour une école vraiment inclusive, allez-vous donner une véritable formation, un véritable statut, un véritable métier reconnu (ex. aide-éducateur, aide-puéricultrice) aux accompagnants d'enfants en situation de handicap ?</p>	<p>X</p>	
<p>7 S'il est question des ATSEM, nous ne souhaitons pas qu'elles prennent la place d'un AESH, chacun son métier. Cela pourrait être l'occasion de dérives : refus de suivi par un AESH, sous prétexte d'ATSEM formés.</p>	<p>Pour une école vraiment inclusive, allez-vous faire en sorte qu'il en soit de même pour les agent territoriaux spécialisés des écoles maternelles ?</p>		<p>X</p>
<p>8 Dans l'objectif de respect de la liberté pédagogique de chaque enseignant, nous ne souhaitons imposer, généraliser ni systématiser aucune pédagogie, aucune méthode à l'exclusion des autres. Nous laisserons chaque école, chaque bassin définir localement les besoins et la manière de travailler. Au demeurant, nous n'excluons pas la formule proposée dans la vidéo pour les enseignants qui la</p>	<p>Pour une école vraiment inclusive, allez-vous appliquer cette formule de scolarisation à visionner ici ? https://www.youtube.com/watch?v=r_zWII03at0</p>		<p>X</p>

choisiraient. Une solide formation des AESH devrait, dans notre esprit, pallier ces besoins, sans un 2 nd enseignant (ce qui apparaît plus réaliste en période de crise des vocations enseignantes).			
9 Dans les faits, cet accompagnement se fait de manière informelle avec les enseignants et les personnels médico-sociaux. Il nous paraît lourd de l'institutionnaliser, dans un ministère déjà très administratif.	Pour éviter les ruptures de parcours, allez-vous faire établir un plan de transition vers la vie adulte pour chaque élève à besoins spécifiques ?		X
<i>Cette école inclusive permettra de libérer des places pour les adultes dans les services médico-sociaux</i>			
ADULTES			
10	Pour une société vraiment inclusive, allez-vous faire que les services d'accompagnement soient en nombre suffisant ?	X	
11 C'est une des priorités	Pour une société vraiment inclusive, allez-vous faire que les logements supervisés soient en nombre suffisant ?	X	
12 Nous ne connaissons pas suffisamment cette pratique pour la mettre en place.	Pour une société vraiment inclusive, allez-vous développer les services de coaching spécialisés ?		X
13 Aux parents, ainsi qu'à tous les aidants.	Pour une société vraiment inclusive, allez-vous développer le soutien à la parentalité ?	X	
14 C'est LA priorité du programme handicap. Notre candidat s'est déjà engagé en ce sens, en tant que député, au travers de plusieurs projets de loi à l'Assemblée Nationale.	Pour une société plus juste, allez-vous « déconjugaliser » l'allocation adulte handicapé ?	X	
15 Oui, notamment en spécialisant les hébergements en fonction du type de public accueilli, évitant le brassage parfois incongru de résidents qui n'ont pas leur place dans certaines structures (public HP par exemple). Notre programme accorde une importance toute particulière aux P.H.V. pour lesquels	Pour les adultes dont la grande dépendance fait que les services évoqués plus haut sont insuffisants, allez-vous faire que les instituts résidentiels soient composés de petites unités de vie pour un mode de vie familial ?	X	

les structures ou unités spécifiques sont trop peu nombreuses.			
TOUS			
16	Allez-vous créer un ministère du handicap/de l'autonomie à part entière et non plus seulement un secrétariat d'État ? (En France, 12 millions de personnes sont en situation de handicap, 11 millions sont aidants : il est plus que temps).	X	
17 Sous couvert des MDA (en y ajoutant le recensement géographique des hébergements spécialisés, et le nombre de places en direct).	Allez-vous créer un portail internet centralisé de ressources recommandées par la communauté scientifique à destination des personnes, des familles, des professionnels... ?	X	
18	Allez-vous faire en sorte que les formations des professionnels respectent ces approches recommandées par la communauté scientifique ?	X	
19 Le prendre en compte oui, mais il s'agirait plutôt de créer des unités spécialisées pour ce public « mixte », assez nombreux, qui ne trouve guère sa place en hébergement spécialisé ni en HP.	Allez-vous prendre en compte le double diagnostic (handicap mental + maladie mentale) afin que les hospitalisations soient plus rares ?	X	X
20 C'est une priorité : la visibilisation.	Allez-vous entreprendre une grande campagne médiatique récurrente de démythification du handicap ?	X	
FRANÇAIS DE BELGIQUE			
21 C'est prévu dans notre programme Présidentiel.	Allez-vous suspendre les moratoires enfants et adultes tant que les solutions ne seront pas équivalentes et en nombre suffisant en France ?	X	
22 La souveraineté, l'emploi, dépenses financières sont la priorité.	Allez-vous respecter le choix des personnes/des familles qui préfèrent la Belgique et arrêter toutes les complications administratives (MDPH, CPAM, départements...) pour les en empêcher ?		X
23 Aucune raison de ne pas faire confiance à nos soignants, personnel en France.	Allez-vous offrir une solution équivalente en qualité aux personnes/familles qui désirent un rapatriement ? (Celui-ci ne doit plus jamais s'effectuer pour une qualité moindre).	X	
24 Comme dans les autres domaines. Les centres seront plus proche des personnes en France.	Allez-vous créer un accord transfrontalier pour que les Français ou les Belges qui partagent le même bassin de vie puissent jouir des services de l'autre pays selon celui qui est plus près du domicile, et surtout selon celui qui leur convient le plus ?		X
25 Il peut y avoir des exceptions pour des personnes vivant depuis longtemps et désirant continuer dans l'établissement.	Allez-vous arrêter de déplacer des personnes qui sont en Belgique depuis des années, voire des décennies, qui n'expriment pas le désir de changer d'établissement, pour les rapatrier de force, comme cela se fait encore trop souvent, notamment pour celles qui sont sous l'amendement « ex-Creton » ?	X	

26	Allez-vous collaborer avec la Belgique pour des formations afin de vous inspirer de cette expérience belge ?		x
27	Allez-vous créer un statut pour ces Français non officiellement résidents en Belgique pour clarifier la problématique des impôts et pour qu'ils soient tout de même inscrits au consulat ?	x	
28	Allez-vous simplifier les démarches pour renouveler les papiers d'identités des résidents français en situation de handicap ?	x	
29	Allez-vous simplifier les démarches pour enfin automatiser leurs remboursements de soins et de médicaments, hors forfait établissement ?	x	
30 C'est la loi.	Allez-vous faire en sorte que ces résidents français en situation de handicap puissent voter aux élections présidentielles, législatives, consulaires françaises ?	x	

AFrESHEB ASBL – rue de Tournai, 361 – B-7973 Stambruges – secretariat@afresheb.com +32 65 78 31 01

Remarques :